

## CIMENTS ARTIFICIELS DE L'ORANIE-CADO (LAFARGE)

S.A. 1942

Jacques Marseille,  
*Empire colonial et capitalisme français*,  
Albin Michel, 1984, 466 p.

[340] À la Conférence économique africaine tenue à Vichy du 18 au 20 février 1942 sous la présidence de l'amiral Darlan, plusieurs projets recevaient l'aval des autorités...  
[341] La Conférence pressait enfin le Comité d'organisation des ciments de créer l'usine moderne prévue dans la région oranaise.

---

### CIMENTS ARTIFICIELS D'ORANIE (C.A.D.O.) (*L'Économie*, 17 juin 1948)

Les 110.000 actions de 1.000 fr. formant le capital de la Société des ciments artificiels d'Oranie ont été introduites le 9 juin à la cote officielle des agents de change de la Bourse de Paris.

La C.A.D.O. a été constituée en 1942 sous les auspices de la Société des chaux et ciments de Lafarge et du Teil et de la Société nord-africaine des ciments Lafarge.

Elle construit actuellement à Saint-Lucien, près d'Oran, une usine dotée des derniers perfectionnements de la technique moderne et qui produira 220.000 tonnes. annuelles d'un ciment de première qualité. Sa mise en marche est prévue pour 1949.

Le *B.A.L.O.* du 7 juin a publié l'autorisation de porter le capital de la Société de 110 à 275 millions de francs.

---

Usine d'une capacité supérieure au 4 précédentes.

---

### Analyse par groupes de cotation des principales valeurs inscrites à la Bourse de Paris CARRIÈRES-CIMENTS (*L'Information financière, économique et politique*, 28 février 1953)

Considérablement accrus par l'essor de la construction et le développement des grands travaux d'équipement, les besoins en ciment de l'Algérie ont nécessité la constitution, en 1942, à Saint-Lucien, près d'Oran, des CIMENTS ARTIFICIELS D'ORANIE. La société avait reçu l'agrément du gouvernement général pour une production de 500.000 tonnes de ciment sur cinq ans, avec une garantie des prix de vente couvrant les amortissements et l'intérêt du capital. Depuis, la Société a remboursé tous emprunts et crédits avancés et racheté les parts bénéficiaires émises au profit de l'Algérie en

contrepartie de sa garantie. Ainsi, la limitation des dividendes ne jouera plus pour l'exercice 1952. Le tonnage livré au cours de cette même année a dépassé 185.000 tonnes. Capital : 275 millions en 110.000 actions de 2.500 fr. Bénéfice en 1951 : 16.332.571 francs. Dividende net : 112 francs.

Dernier cours : 6.600.

---

### CIMENTS ARTIFICIELS D'ORANIE (C.A.D.O.) [Desfossés 1956/1576]

S.A., 1942

Lafeuille (P.), 1574 (Chaux et ciments des Feux-Vilaine), 1576 (pdt Ciments artificiels de l'Oranie)

Daher (Charles), 1567 (dir. adj. Lafarge), 1573 (pdt Nord-africaine des ciments Lafarge), 1575 (Chaux, ciments et matériaux de construction du Maroc), 1576 (v.-pdt Ciments artificiels de l'Oranie).

François (Alfred)[(Cayenne, 31 août 1883-Saint-Cyr-sur-Mer, Var, 4 nov. 1970)][Ép. Hélène Gautier. Enf. : Renée (Mme François de Crouy-Chanel), Yvonne (en religion), Jean (licencié en droit. Carrière aux Ciments Lafarge)][Polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées à Bougie (Algérie), puis au Maroc (étude des ports de Tanger et Casablanca). Administrateur de la Banque industrielle de Chine (1922) : ingénieur-conseil de la Banque franco-chinoise, adm. délégué des Éts Brossard & Mopin. Envoyé par Decoux auprès de Giraud à Alger (fin 1943). Adm. (ca 1939), puis président (ca 1947-1959) de Lafarge.], 227 (Bq franco-chinoise), 1567 (pdt Lafarge), 1575 (pdt Chaux, ciments et matériaux de construction du Maroc), 1576 (Ciments artificiels de l'Oranie).

Demonque (Marcel), 1527 (adm.-dir. Potasas ibericas), 1567 (Lafarge), 1573 (pdt Nord-africaine des ciments Lafarge), 1575 (Chaux, ciments et matériaux de construction du Maroc), 1576

Goursac (P. de)[x/oo](ép. Simone de Raousset Soumabre), 1576 (Ciments artificiels de l'Oranie).

Ambly (J. d')(ép. Pavin de Lafarge), 1576 (Ciments artificiels de l'Oranie).

Jerphanion (F. de), 1567 (Lafarge), 1576 (Ciments artificiels de l'Oranie).

Nord-africaine des ciments Lafarge (1573).

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Divid. et tantièmes
1950	14.868	13.947
1951	16.332	15.215
1952	41.520	36.093
1953	61.884	58.239
1954	147.025	91.726
1955 (30 sept.)		

### CIMENTS ARTIFICIELS D'ORANIE

*(L'Information financière, économique et politique, 9 juillet 1959)*

Les ventes du premier semestre 1959 ont atteint 235.000 tonnes contre 214.000 tonnes pour le premier semestre 1958, soit une augmentation de 10 %.

WWE 1967 :

AMBLY baron Jean PESCHART d'. Industriel. Né à Paris, le 30.1.1912.17. . de René industr., et de **Madeleine Pavin de Lafarge**. M. : le 30.12.1941, à Mende (Lozère), avec Monique de Las Cases. Ét. : Éc. centrale des arts et manufactures Paris. Gr. : ing. civil, dipl. C.P.A. Carr. : « Électrochimie d'Ugine », dir. des achats « Acières de Pompey », adm. « **Soc. des ciments d'Oranie** » et « Comptoir des produits magnésiens »

[Magnésia]. Décor. : Cr. de guerre G.M. II. Recr. : chasse, tennis. Adr. priv. : 4, rue de Valmy, 95 Montmorency, France.

WW 1979 :

BLANC (Georges-Francis), ingénieur, administrateur de sociétés. Né le 23 avril 1906 à Nice (A.-M.). Fils d'Auguste Blanc, horticulteur-pépiniériste, et de Mme, née Anne Barraya. Mar. le 17 mai 1941 à Mme Anne-Marie Visseque de La Prade (1 enf. : du 1er mar. de Mme : Pierre Louis) Études : Collège Stanislas, Lycée de Nice, Faculté de droit de Paris, École nationale supérieure des mines de Nancy. Dipl. : ingénieur civil des mines, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de sciences économiques. Carr. : ingénieur à la Compagnie centrale d'énergie électrique\* [> Algérienne d'éclairage et de force, Tramways de Tunis] (1929-1947) [nationalisation des Cies privées remplacées par l'EGA (Électricité et gaz d'Algérie)], directeur général des Ciments artificiels d'Oranie (groupe Lafarge\*)(1947-1966), puis des sociétés Lafarge au Maroc (1966-1971), administrateur des Ciments artificiels d'Oranie, des Ciments artificiels de Meknès et des Chaux et Ciments du Maroc, président (1943-1947) du Syndicat algérien des ingénieurs diplômés. Œuvres : Répertoire des cours d'eau de Kabylie (1943) Calcul des crues décennales et centenaires (1944) Décor. : officier de la Légion d'honneur. Dist. : médaille d'argent de la Fédération internationale de tir. Sports : pêche, chasse, tir de compétition, ball-trap (champion de France de ball-trap en 1958, gagnant des grands handicaps de Monte-Carlo, Deauville, etc.). Past président (1963-1966) du Rotary-Club d'Oran, Membre du Rotary-Club de Nice. Adr. : palais du Mont-Boron, route Forestière, 06300 Nice.

WW 1979 :

DELOFFRE (Jean), directeur de société. Né le 9 janv. 1915 à Beaupréau (M.-et-L.). Fils de Pierre Deloffre, inspecteur des chemins de fer, et de Mme, née Thérèse Moreaud. Mar. le 21 déc. 1964 à Mlle Magdeleine de Mazenod. Études : Externat Saint-Maurille à Angers, École Sainte-Geneviève à Versailles, Institut catholique de Paris. Dipl. : diplômé d'état-major, breveté d'études militaires supérieures, diplômé de l'École libre des sciences politiques, diplômé du C.P.A, breveté des hautes études pour l'Afrique et l'Asie modernes, licencié en théologie. Carr. : élève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (1935-1937), sous-lieutenant (1937), lieutenant (1939), capitaine (1944), commandant (1955), en service à Nancy, aux armées, à Périgueux, en Afrique occidentale française, en Algérie, à Paris, à Rennes, à Paris et en Algérie, lieutenant-colonel (C.R.), directeur (1965), puis directeur général adjoint (1966-1968), de la Société des Ciments artificiels d'Oranie, directeur attaché à la direction générale de la Société Lafarge (depuis 1969). Décor. : chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 39-45. Membre du Cercle du Bois de Boulogne. Adr. : prof., 28, rue Émile-Menier, 75116 Paris ; privée, 15, bd Flandrin, 75116 Paris.

---

citations de Jouhaud\*, *Ô mon pays perdu*, Fayard, 1969  
in Chrono Viala  
[jeanjviala.free.fr](http://jeanjviala.free.fr)

Que dire de [la manifestation] qui se déroulera le 21 mars 1962, après les accords d'Évian, à Djeniène Meskine, sur la route d'Oran à Sidi-Bel-Abbès ? Je cite *L'Écho d'Oran* :

« Deux délégations sont descendues respectivement de la Cité et du douar. Tous les hommes du village, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, suivaient les porteurs de drapeaux tricolores et scandaient « Algérie française », tous se dirigeant

vers la mairie. En cours de route, des Européens du centre et des ouvriers de la C.A.D.O. [Ciments artificiels d'Oranie], toute proche, se joignaient aux manifestants. Et ce fut bientôt un millier de personnes qui stationnaient devant la mairie. Puis, dans un silence impressionnant, devant toute cette foule figée au garde-à-vous, le grand drapeau tricolore était monté au haut du mât, hissé par deux employés municipaux, un Européen, et un Musulman... Puis une femme musulmane, prenant la parole, exhortait, en français et en arabe, tous ses concitoyens à la fraternisation. Pour finir, une vibrante *Marseillaise* réunissait, d'une même voix et d'un même cœur, les deux communautés, réunies comme autrefois.

On pouvait donc encore voir se rassembler Européens et musulmans sous les plis de notre emblème, malgré le F.L.N. Malgré le F.L.N., car la veille, trois rebelles étaient venus commettre des actions terroristes. Surpris par un groupe de G.M.S. de Saint-Lucien, commandé par le capitaine Audon, deux rebelles étaient abattus et le lendemain la population criait sa volonté de rester française. »

---

NORD-AFRICAINE DES CIMENTS LAFARGE [1900]  
CIMENTS ARTIFICIELS D'ORANIE  
Groupe Lafarge

Lors des assemblées extraordinaires du 2 décembre 1976, il a été décidé de procéder à la dissolution anticipée des deux sociétés et de nommer comme liquidateur la société Lafarge.

Immédiatement investi, le liquidateur fait connaître qu'il sera procédé à partir du 28 décembre 1976 au paiement d'un acompte sur liquidation de 10,50 F par action pour les deux sociétés. Le paiement sera effectué contre remise du coupon n° 18 pour les porteurs d'actions de la Nord-Africaine des Ciments Lafarge et du coupon n° 24 pour les porteurs d'actions des Ciments Artificiels d'Oranie.

En raison de la dissolution anticipée, les assemblées extraordinaires des deux sociétés ont également décidé de modifier les dates de l'exercice social. En conséquence l'exercice 1976 prend fin le 2 décembre 1976 et le liquidateur convoquera les assemblées d'actionnaires avant le 2 juin 1977, afin de statuer sur les comptes de l'exercice. À cette occasion, il pourra être proposé de procéder à la liquidation définitive des deux sociétés et de mettre en paiement un éventuel boni final de liquidation.

HORS COTE

---